OFFICE DE PARTICIPATION PUBLIQUE DE LONGUEUIL

Longueuil, le 7 octobre 2026

Josiane Beauvilliers
Cheffe de division – Diffusion culturelle
Direction de la culture, du sport et du développement des communautés
Ville de Longueuil

Objet : Suivi des séances d'information du 17, 22 et 24 septembre 2026 et questions additionnelles – démarche participative sur la tarification de la carte Accès-Longueuil pour les non-résidents.

Bonjour,

Nous vous remercions encore une fois d'avoir participé à nos séances d'information en arrondissement du 17, 22 et 24 septembre 2026 dans le cadre de la démarche participative sur la tarification de la carte Accès-Longueuil pour les non-résidents.

Comme convenu, vous trouverez ci-dessous les questions demeurées sans réponses ainsi que des questions additionnelles des commissaires. Nous vous saurions gré de fournir des réponses d'ici le 26 octobre 2026.

1. En lien avec des questions posées en séances, existe-t-il des analyses coût/bénéfice de l'impact financier de la mise en place de la mesure de l'obligation de la carte Accès-Longueuil pour la participation des résidents et des non-résidents aux activités offertes par les organismes reconnus?

   Les analyses souhaitées incluent notamment : les coûts de développement, de mise en place et de maintien des systèmes informatiques, les coûts liés aux charges administratives des employés de la ville, les prévisions de revenus à la vue du budget municipal consacré aux activités visées, etc.

2. Le mandat confié à l'OPPL entériné par le conseil municipal (SD-2026-0411) est libellé de la façon suivante : « L'objectif est de soutenir une réflexion approfondie qui tienne compte à la fois des enjeux opérationnels, financiers et organisationnels de la municipalité, tout en répondant adéquatement aux réalités vécues par les organismes et leurs usagers. Cette approche vise à appuyer la ville dans l'établissement d'une orientation équilibrée, cohérente et socialement acceptable quant à l'application de cette disposition de la Politique ».

   À cet égard, serait-il possible de clarifier à l'aide d'exemples concrets et/ou de données ou de documents existants les enjeux opérationnels, financiers et organisationnels auxquels la Ville de Longueuil fait référence dans le mandat ?

3. La recherche d'équité semble être un principe directeur du projet. Existe-t-il des documents relatant la réflexion de la Ville à cet égard? Comment a-t-on soupesé les enjeux d'équité fiscale,

d'équité entre les organismes en fonction des infrastructures qu'ils utilisent, la valeur ajoutée du panier de service par rapport aux revenus escomptés, etc.

4. Sans identifier les organismes, pourriez-vous nous fournir sous forme de tableau la répartition des organismes reconnus assujettis à la mesure carte Accès-Longueuil (donc, excluant les ACA) selon l'importance des infrastructures qu'ils utilisent en les catégorisant selon qu'ils sont 1) grand utilisateur 2) utilisateur modéré 3) utilisateur modeste. Pour chaque catégorie d'utilisateur, serait-il possible de nous fournir le nombre d'organismes et le nombre approximatif de participants qu'ils représentent.

5. Les questions liées aux obligations en vertu de la Loi 25 (accès à l'information) ont été soulevées dans plusieurs contextes. Est-ce que la Ville de Longueuil est en mesure de donner des directives claires en ce qui concerne les informations nominatives qui peuvent être transmises par les organismes? Si oui, serait-il possible d'obtenir copie de ces directives?

6. En lien avec une question posée lors de la séance d'information du 22 septembre, les personnes représentant la Ville se sont engagées à fournir à la commission un estimé du nombre de résidents et non-résidents qui participent aux activités des organismes reconnus et des regroupements de citoyens. Serait-il possible de nous fournir ces informations?

Auxane Celen,
Conseillère à la participation publique
Analyse et secrétaire de la commission dans le cadre de la démarche participative
Office de particpation publique de Longueuil

450 463-7203
oppl.quebec